

Les dirigeants et les membres du conseil d'administration de la Société n'ont perçu aucune rémunération directe ou indirecte y compris les avantages en nature au cours du dernier exercice. Il en a été de même au cours de l'exercice précédent.

5. Tableau des filiales et des participations

Néant

6. Honoraires des commissaires aux comptes :

	Constantin Associés				Sa Hoche Audit			
	Année 2007		Année 2006		Année 2007		Année 2006	
	Montant (en €)	%	Montant (en €)	%	Montant (en €)	%	Montant (en €)	%
AUDIT *								
Commissariat des comptes, Certification, examen des comptes								
Semestriels et annuels	21 528	100	15 730	100	21 528	100	15 548	100
Sous-total	21 528	100	15 730	100	21 528	100	15 548	100
AUTRES PRESTATIONS								
Sous-total	-		-		-		-	
TOTAL	21 528	100	15 730	100	21 528	100	15 548	100

- Montants comptabilisés

20.3 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux au 30 novembre 2007

« Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 novembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DE TAYNINH, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration de votre société. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste